

MESSE DES CENDRES



MERCREDI 5 MARS

- A Sainte-Jeanne d'Arc : à 7h, 9h, 18h et 20h30
- A Saint-Joseph : à 20h

CONFESSIONS

Pendant le Carême

A Sainte-Jeanne d'Arc :

- Mercredi de 18h à 19h
- Vendredis 7 mars et 4 avril de 20h à 22h
- Samedi de 9h45 à 10h45
- Samedi de 17h à 18h

A Saint-Joseph :

- Samedi de 17h00 à 18h00

Pendant la semaine Sainte :

A Saint-Joseph :

- Mercredi 15 avril de 10h à 12h

A Sainte-Jeanne d'Arc :

- Mercredi 15 avril de 17h à 19h
- Jeudi 16 avril de 10h à 12h et de 17h à 19h
- Samedi 19 avril de 10h à 12h

CÉLÉBRATIONS PÉNITENTIELLES DANS LE DOYENNÉ

- 4 avril à ND de Versailles, 15h et 20h
- 4 avril à Bailly, 20h
- 9 avril à la Celle St Cloud, 20h
- 10 avril à ND de la Résurrection, 20h

JUBILÉ DE LA RÉCONCILIATION

SAMEDI 8 AVRIL

- A Sainte-Jeanne d'Arc :
20h Enseignement du Père Williamson suivie d'une veillée pénitentielle jusqu'à 22h30

JEÛNE ET PRIÈRE

VÊPRES

Les jeudis soir de 20h30 à 20h50 à Sainte-Jeanne d'Arc :

- les 6, 13, 20 et 27 mars
- les 3 et 10 avril

JEÛNE AU PAIN TOUS LES VENDREDIS

Pain d'épeautre à commander sur le site Internet ou au secrétariat et à récupérer à l'issue des vêpres le jeudi soir à 21h à Sainte-Jeanne d'Arc

CHEMIN DE CROIX TOUS LES VENDREDIS

de 12h30 à 13h à Sainte-Jeanne d'Arc y compris pendant les vacances scolaires

CHEMIN DE CROIX DES JEUNES

Le vendredi 21 mars

Dans les rues de Versailles.
Départ 20h de la cathédrale Saint-Louis, Arrivée à 22h à Sainte-Jeanne d'Arc

24 HEURES POUR DIEU

Adoration continue animée par les différents groupes de la paroisse
Du **samedi 22 mars** 9h30
au **dimanche 23 mars** 9h30



PÈLERINAGE JUBILAIRE SAMEDI 22 MARS

- Messe à 8h30 à Sainte-Jeanne d'Arc
- Départ à 9h30
- Marche de 3h30 environ vers Saint-Joseph le Bienveillant à Voisins-le-Bretonneux, décrétée église jubilaire
- Retour en car vers 16h

Comment obtenir l'indulgence plénière ?

En plus de la confession, les fidèles désireux d'obtenir l'indulgence plénière devront effectuer un certain nombre de démarches :

- pratiquer les sacrements,
- prier aux intentions du Pape
- participer à une messe ou une célébration dans un lieu lié au Jubilé au cours d'un pèlerinage
- ou effectuer ce que l'Église catholique appelle des "œuvres de miséricorde"

AUMÔNE

Nous soutiendrons cette année les religieuses de Quàng Binh au Vietnam, qui tiennent un orphelinat et que le Père Paul Dang connaît bien.

Cette aide sera très précieuse pour les enfants, les jeunes ainsi que les soeurs.
Dons en ligne sur notre site Internet ou au secrétariat.